

DÉCOUVRIR LE SITE NATURA 2000



FORÊT DE PAIMPONT



<https://foret-de-paimpont.n2000.fr/>

QU'EST CE QU'UN site Natura 2000 ?

Natura 2000 est un réseau européen d'espaces naturels identifiés pour la qualité, la rareté ou la fragilité des espèces animales ou végétales et de leurs habitats naturels. Ce réseau a pour objectif de préserver la biodiversité, tout en valorisant les territoires.

Compte tenu de la biodiversité remarquable dont dispose la forêt de Paimpont, ce site fait partie en toute logique de ce réseau.

Une démarche de concertation pour définir les objectifs de gestion du site

Un Comité de Pilotage (COPIL) installé par le préfet et présidé par un élu local réunit l'ensemble des acteurs du territoire (collectivités, socio-professionnels, associations de protection de la nature, administrations, associations de propriétaires...).

Ce Comité a pour objet de dresser, de **manière concertée**, les objectifs de préservation des habitats naturels et des espèces et de définir les moyens à mettre en œuvre pour les atteindre. Il se réunit au moins une fois par an.



Un document de référence appelé Document d'Objectifs (DOCOB) comportant ces informations est consultable à la mairie de Paimpont. Ce site, exclusivement terrestre, est placé sous l'autorité administrative de la région Bretagne.

Tout l'enjeu sur un site Natura 2000 est de trouver l'équilibre entre la conservation des milieux naturels et le développement raisonné des activités humaines (sylviculture, agriculture, pisciculture, tourisme, urbanisation...).

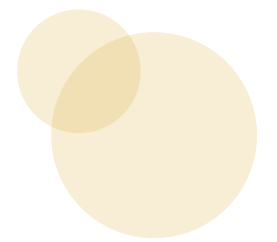
Un "habitat" est un milieu naturel composé de plantes (flore) où vivent des animaux (faune).

Un habitat est dit "d'intérêt communautaire" lorsqu'il est considéré comme rare à l'échelle du continent européen.

On distingue :

- **Les habitats naturels d'intérêt européen** : milieux terrestres ou aquatiques caractérisés par des conditions particulières de sol, de climat, de relief et composés d'une végétation spécifique.
- **Les habitats d'espèces** : habitats naturels où vit une espèce d'intérêt européen à l'un des stades de son cycle biologique.

QU'EST CE QU'UN habitat d'intérêt communautaire ?



Les landes sèches à ajoncs et bruyères sont des habitats d'intérêt européen et également le lieu de nidification de l'engoulevent d'Europe, espèce d'intérêt européen



LES HABITATS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

Les habitats forestiers

Hêtraie-chênaie acidiphile à houx et if

Le Hêtre et le Chêne sessile sont les essences principales de cet habitat auxquelles se mêlent l'Alisier torminal, le Sorbier des oiseleurs et un sous-bois épais de Houx. Sous les frondaisons denses de cette forêt, on rencontre de manière disséminée des ifs.



Tourbière boisée

Les tourbières à sphaignes peuvent se boiser naturellement avec le Bouleau pubescent qui forme alors des peuplements denses. Ces tourbières se situent principalement dans de petites dépressions et au bord des étangs où l'on rencontre parfois de l'osmonde royale. Elles ont une valeur environnementale élevée.



Chênaie pédonculée à molinie

Souvent associée à la boulaie tourbeuse, cette chênaie se caractérise par des peuplements très clairsemés où la molinie recouvre presque totalement le sol.



LES HABITATS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

Les landes humides, tourbières et prairies à molinie

Les tourbières et dépressions tourbeuses

Les tourbières sont des formations végétales rases, installées sur des sols engorgés une grande partie de l'année. De nombreuses plantes rares d'intérêt patrimonial sont présentes dans ces milieux, dont les droséras, la grassette du Portugal, les linaigrettes, le scirpe cespiteux, les sphaignes et bien d'autres... Du point de vue de la biodiversité, ce sont des milieux exceptionnels.



Les prairies à molinie

Ce sont des formations herbeuses denses où la molinie domine largement, mais où il est possible de rencontrer également d'autres plantes comme la succise des prés, des joncs. Ces prairies sont souvent associées aux 2 habitats précédents.

La lande humide à bruyères

Les landes humides sont composées de petits ligneux, dont la bruyère ciliée, la bruyère à quatre angles, la callune et l'ajonc nain. Ces landes comportent une flore d'intérêt patrimonial, comme la narthécie des marais ou la gentiane pneumonanthe. En fin d'été, ces landes sont richement colorées de floraisons jaunes, roses et bleues.



LES HABITATS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

Les landes sèches et les pelouses

Les landes sèches

Ce sont des formations végétales basses, composées principalement d'arbrisseaux (bruyère cendrée, callune et ajoncs). Ces landes ont un fort intérêt environnemental car elles accueillent des espèces comme l'engoulevent, l'alouette lulu ou la fauvette pitchou mais aussi le lézard vert, le glaïeul d'Illyrie, le génévrier.

Ces landes font partie du paysage local auquel elles apportent une touche de couleur et une valeur esthétique et touristique indéniable. Un écosystème à préserver, même s'il est assez fréquent dans le secteur.

Les pelouses pionnières sur dômes rocheux et les pelouses à agrostide

Imbriquées dans les landes sèches, ces pelouses sont des formations végétales typiques des sols superficiels. Elles sont le plus souvent installées autour des dômes rocheux affleurants. Ces pelouses sont des habitats sensibles au piétinement, d'où la nécessité de prendre des mesures pour limiter la dégradation dans les secteurs les plus visités par les promeneurs. Ces pelouses recèlent de petites plantes fleuries, discrètes, mais ravissantes, comme l'orpin d'Angleterre, le millepertuis à feuille linéaire, la scille d'automne, l'hélianthe à goutte, mais aussi des lichens et des mousses...



Bruyère cendrée



Callune



Hélianthe à gouttes



Scille d'automne



Glaïeul d'Illyrie



Orpin d'Angleterre



Pelouse pionnière sur dômes rocheux

LES HABITATS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

Les étangs forestiers

Des nappes brumeuses au dessus des étangs, une ambiance fantasmagorique et inquiétante... Il en faut beaucoup plus pour effrayer la biodiversité. Les étangs de Paimpont fourmillent d'une biodiversité rarissime, dont le coléanthe délicat. On y trouve également le flûteau nageant, la littorelle, le souchet brun, l'utriculaire, la limoselle...



Utrriculaire citrine

Le site Natura 2000 de la " Forêt de Paimpont " comprend 14 habitats naturels d'intérêt européen.

LES ESPÈCES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

La flore d'intérêt européen

Le coléanthe délicat et le flûteau nageant sont 2 espèces inféodées aux étangs. Le coléanthe est une espèce annuelle, qui apparaît en fin d'été sur les rives des étangs à la faveur d'un abaissement du niveau de l'eau. Elle profite de ce moment pour s'épanouir et disparaît dès que le niveau d'eau remonte. Cette espèce est très rare en France et en Europe. Le flûteau épanouit ses jolies fleurs blanches à partir de mai. Moins rare que la précédente, cette espèce n'a été toutefois observée que sur un seul étang à Paimpont.



La faune d'intérêt européen

Parmi les nombreuses espèces de chauves-souris rencontrées sur le site Natura 2000, 6 espèces sont d'intérêt européen : le grand rhinolophe, le petit rhinolophe, le grand murin, le murin de Bechstein, le murin à oreilles échancrées et la barbastelle d'Europe.

Les autres espèces d'intérêt européen sont le triton crêté, le lucane cerf-volant, le grand capricorne, le pique-prune et le damier de la succise.

FAVORISER LES HABITATS, LES ESPÈCES & LES PRENDRE EN COMPTE DANS LES ACTIVITÉS

Des mesures de gestion sont mises en oeuvre afin de favoriser la conservation des habitats et des espèces sur le site :

Les arbres sénescents

L'objectif de cette action est d'augmenter en forêt le nombre d'arbres ayant dépassé le diamètre où ils sont « normalement » récoltés, pour qu'ils atteignent à terme la sénescence voire le dépérissement. Ces arbres, de faible valeur économique, présentent un intérêt pour certaines espèces (insectes, oiseaux, mammifères...) et leur maintien permet d'améliorer le statut de conservation de ces auxiliaires de la gestion forestière. Ils peuvent renfermer des **dendromicrohabitats** très favorables comme par exemple des cavités de pic. L'idéal est de les conserver en îlot ou groupe mais ils peuvent également être disséminés.



La canalisation des usagers des sites

Devant l'ampleur de la fréquentation de certains milieux, il est devenu indispensable, localement, de canaliser la fréquentation des usagers pour limiter leur piétinement, l'érosion par l'eau et donc la destruction de certains habitats naturels d'intérêt communautaire. Le haut du Val sans Retour est l'exemple typique (2 362 visiteurs le 15 août 2023). Il a même fallu mettre en défens des pelouses pionnières sur dômes rocheux notamment devant le siège de Merlin pour qu'elles puissent se restaurer naturellement.

Le site Natura 2000 de la forêt de Paimpont abrite de nombreuses espèces végétales et animales, dont une douzaine reconnues d'intérêt européen.

RESTAURER ET ENTREtenir LES HABITATS OUVERTS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

La fauches de landes

L'action vise à mettre en place une fauche pour l'entretien des milieux ouverts (dans le cadre d'une pratique agricole ou non). Elle est nécessaire pour maintenir une grande diversité biologique dans les prairies naturelles et l'exportation (évacuation hors du site) des produits de fauche permet de maintenir le caractère oligotrophe (pauvre en éléments minéraux) des landes sèches. Parfois, devant l'ampleur de l'enfrichement (envahissement par les ligneux ou les ajoncs d'Europe), il est nécessaire - quelques années avant de procéder à la fauche - de ré-ouvrir le milieu à l'aide d'un broyeur.



Le pâturage extensif

Action visant à maintenir l'ouverture du milieu en évitant son enfrichement ou son boisement naturel mais aussi à favoriser la constitution de mosaïques végétales. Il s'agit également d'adapter les pratiques pastorales aux spécificités des milieux en fonction de leurs caractéristiques écologiques. Les parcs des Landes Rennaises et de l'Association Syndicale Libre (A.S.L.) du Vieux Quily sont pâturés au printemps et en début d'été par les vaches Armoricaines et Aubrac du lycée La Touche de Ploërmel. Les parcs de la Fontaine Sainte-Onenn sont régulièrement parcourus par des vaches Salers et Armoricaines de l'Institut de l'élevage.



CHARTRE NATURA 2000

La Charte Natura 2000 est un document simple, clair, compréhensible par tous et « normé ». Elle constitue un outil d'adhésion volontaire au Document d'Objectifs (document de référence du site dit DOCOB) efficace, attractif et cohérent avec les autres politiques sectorielles. Tout titulaire de droits réels et personnels sur des parcelles appartenant au site peut y adhérer. Il marque ainsi son engagement en faveur du site Natura 2000. En contrepartie, une réduction d'une part de la taxe foncière sur le foncier non bâti lui est accordée en signe de reconnaissance du respect de certains engagements. C'est un outil d'encouragement pour garantir la gestion des sites en concrétisant les préconisations du DOCOB.



Lande grillée par les incendies



Lande grillée par la canicule de 2022



Restauration naturelle après incendie

Pour l'application du DOCOB, les titulaires de droits réels et personnels portant sur les terrains inclus dans le site Natura 2000 peuvent conclure, avec l'autorité compétente, des contrats dénommés « contrats Natura 2000 ». Il existe des contrats « forestiers » et des contrats « non agricoles et non forestiers ». Ces contrats portent sur la réalisation d'opérations ou de travaux respectant un ensemble d'objectifs et d'engagements définis dans le document d'objectifs. Il vise la conservation ou le rétablissement des habitats naturels et/ou des espèces qui ont justifié la création du site Natura 2000. C'est un engagement volontaire fort, généralement de 5 ans, qui nécessite une avance de fonds, remboursée à 100% pour la plupart des bénéficiaires. Pour les agriculteurs, ces contrats prennent la forme de mesures agro-environnementales et climatiques (MAEc).

Mare

Action menée au profit des espèces ou habitats ayant justifié la désignation du site (tritons crêté, flûteau nageant) et permettant le maintien de leur fonctionnalité donc l'insertion dans un réseau cohérent pour une population d'espèce. D'autres espèces comme les tritons (ponctué, marbré, alpestre, palmé), la salamandre, les grenouilles (rousse et agile), et certains chiroptères peuvent également en profiter. Elle doit être d'une taille inférieure à 1 000 m².



Murin à oreilles échanquées

Aménagement de gîte de chiroptères

Cette action consiste à acheter, fabriquer et/ou disposer d'objets ou d'aménagements particuliers, ou encore de réaliser des prestations techniques particulières qui facilitent l'une ou l'autre des étapes du cycle de vie des espèces ayant justifiées la désignation du site (petit et grand rhinolophe, grand murin, barbastelle d'Europe, murins à oreille échanquée et de Bechstein). Il s'agit d'éléments de protection ou d'aménagement des gîtes de chauves-souris notamment pour favoriser la cohabitation dans les gîtes anthropophiles (comble de maison, cave...).

Étrépage de lande et tourbière

L'étrépage consiste à retirer une couche superficielle de sol tourbeux d'une épaisseur variable dans un milieu en voie d'eutrophisation (d'enrichissement) ou d'évolution naturelle (vieillesse). Ce retrait de la couche la plus riche en nutriments permet d'atteindre des niveaux pédologiques (couche de sol) nutritivement plus pauvres, restaurant ainsi le caractère oligotrophe des sols où peuvent s'exprimer des plantes pionnières (Rossolis par exemple) issues des banques de graines présentes dans la tourbe.



AGIR EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ

Ne pas cueillir les fleurs sauvages et ne pas détruire leur milieu
car certaines espèces peuvent être rares

Informer les entreprises et toutes les personnes travaillant dans le site Natura 2000, des consignes favorables à la biodiversité

En promenade, **respecter les chemins** afin de **ne pas piétiner** les milieux naturels

Respecter la réglementation et les clôtures ; elles permettent de laisser la faune en paix

Ne pas laisser de déchets dans la nature quels qu'ils soient, y compris les déchets verts (tonte de pelouse, taille de haies...)

Ne pas faire de feu et ne pas fumer ; les forêts et les landes sont très inflammables

Pour les étangs, procéder tous les 2 ou 3 ans à un **abaissement du niveau d'eau** afin de favoriser le coléanthe et les autres plantes des rives exondées

Ne pas introduire d'espèces végétales ou animales exotiques et envahissantes ; certaines peuvent détruire un milieu naturel en quelques mois (Jussie, Rhododendron, Laurier palme...)

Effectuer les travaux sylvicoles, agricoles ou d'entretien, **en dehors des périodes de reproduction ou de nidification**

En sylviculture, **conserver les arbres sénescents** : ils sont favorables aux chauves-souris, oiseaux et à une multitude d'invertébrés

INFORMATIONS PRATIQUES

Des visites conseils gratuites ...

L'animateur du site Natura 2000 est à votre disposition pour vous donner des conseils en faveur de la biodiversité au cours de visites-conseils gratuites.

Ces visites sont accessibles :

- Pour tous les propriétaires d'une parcelle incluse dans le site Natura 2000,
- Pour tous les gestionnaires qui souhaitent mettre en place des actions bénéfiques pour la biodiversité,
- Pour tout maître d'œuvre, entreprise ou prestataire de service qui intervient sur le milieu naturel et les habitats d'intérêt communautaire,
- Pour tout porteur de projet ayant besoin d'analyser l'impact de son projet sur la biodiversité du site (évaluation des incidences Natura 2000).

Personne à contacter :

Pierre BROSSIER
Animateur du site Natura 2000
CRPF Bretagne - Pays de la Loire
101 A avenue Fréville
35 200 RENNES
pierre.brossier@cnpf.fr

Où se renseigner ?

Syndicat Mixte du Pays de Brocéliande
48 rue de Saint Malo
35 360 MONTAUBAN DE BRETAGNE
02.99.06.32.45

Centre Régional de la Propriété Forestière
de Bretagne - Pays de la Loire
101 A avenue Fréville
35 200 RENNES
02.99.30.00.30

Région Bretagne
Direction de l'environnement
Service Patrimoine Naturel et Biodiversité
283 avenue du général Patton - CS 21 101
35 711 RENNES Cedex 7
02.97.87.35.14



Linaigrette à feuille étroite

Crédits photos : CRPF Bretagne - Pays de la Loire Icones : Freepik // Conception : CRPF Bretagne - Pays de la Loire // Date d'édition : Octobre 2024



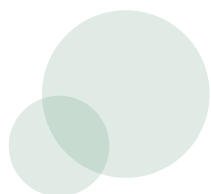
Martin Pêcheur



COFINANCÉ PAR
UNION EUROPÉENNE



L'Europe s'engage
en Bretagne /



DREAL Bretagne

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement